

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 janvier 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-huit janvier à 20 heures 00, le Conseil Municipal de Parcé-sur-Sarthe s'est réuni à la salle des Ecuries sous la présidence de M. Michel GENDRY, Maire.

Etaient présents : Mme Emma VÉRON, M. Vincent HUET, Mmes Nathalie PANCHER, Murielle DAVID, MM. Clarisse LEJARD, Pascal LEBATTEUX, Christophe AUBIER-LAURE, Marc LEFEVRE, Mme Laure VAIDIE, M. Frédéric LUISETTI, Mmes Geneviève BRIAND, Gwénaëlle FROISSARD, Chantal COULPIED.

Etaient absents excusés : MM. Alain BRUANT (procuration V. HUET), Olivier FOUQUET (procuration P. LEBATTEUX), Mme Stéphanie PELTIER (procuration N. PANCHER), M. Mickaël RODAYER (procuration C. LEJARD), Alix de VESINS (procuration M. GENDRY).

Secrétaire de séance : Mme Nathalie PANCHER.

**Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire accueille et souhaite la bienvenue à Mme Chantal COULPIED qui a rejoint le Conseil municipal depuis le 18 janvier 2021, date de son acceptation au poste, en remplacement de Mme Marie-Hélène TENDRON.**

**A ce titre, l'extrait du nouveau tableau municipal qui sera transmis en Préfecture est le suivant :**

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de la plus récente élection à la fonction
Maire	M.	GENDRY Michel.....	15/03/2020
Première adjointe	Mme	VÉRON Emma.....	15/03/2020
Deuxième adjoint	M.	HUET Vincent.....	15/03/2020
Troisième adjointe	Mme	PANCHER Nathalie.....	15/03/2020
Quatrième adjoint	M.	BRUANT Alain.....	15/03/2020
Cinquième adjointe	Mme	DAVID Murielle.....	15/03/2020
Conseiller	M.	LEJARD Clarisse.....	15/03/2020
Conseiller	M.	LEBATTEUX Pascal.....	15/03/2020
Conseiller	M.	AUBIER-LAURE Christophe .....	15/03/2020
Conseiller	M.	LEFEVRE Marc .....	15/03/2020
Conseillère	Mme	VAIDIE Laure .....	15/03/2020
Conseiller	M.	FOUQUET Olivier.....	15/03/2020
Conseiller	M.	LUISETTI Frédéric .....	15/03/2020
Conseillère	Mme	PELTIER Stéphanie .....	15/03/2020
Conseiller	M.	RODAYER Mickaël .....	15/03/2020
Conseillère	Mme	BRIAND Geneviève.....	15/03/2020
Conseillère	Mme	De VESINS Alix.....	15/03/2020
Conseillère	Mme	FROISSARD Gwénaëlle .....	15/03/2020
Conseillère	Mme	COULPIED Chantal.....	18/01/2021

### **D280121-01 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS DANS LES INSTANCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ-SUR-SARTHE A LA SUITE DU RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL**

M. le Maire précise au Conseil municipal qu'il convient de désigner des représentants au sein de certaines instances de la communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe à la suite du renouvellement du Conseil municipal :

- Conférence Intercommunale du Logement (C.I.L.) :  
Membre titulaire : M. Vincent HUET  
Membre suppléant : M. Christophe AUBIER-LAURE

Après en avoir été informé, le Conseil municipal donne à l'unanimité son accord aux désignations proposées dans le présent rapport.

### **D280121-02 : OUVERTURE DE CRÉDITS A L'INVESTISSEMENT 2021 : BUDGET COMMUNAL**

Conformément à l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal l'ouverture de crédits d'investissement sur l'année 2021 à hauteur de 25% des crédits d'investissement ouverts en 2020, soit :

#### **Budget communal :**

- chapitre 20 : immobilisations incorporelles (frais d'études, concessions) : 14 000 €
- chapitre 21 : immobilisations corporelles (terrains, matériels, mobiliers) : 298 900 €
- chapitre 23 : immobilisations en cours (bâtiments, voirie) : 814 600 €

Total : 1 127 500 € x 25%, soit 281 875 € de crédits ouverts, dans le but d'engager les premières dépenses nécessaires avant le vote du budget.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ce rapport.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité l'ouverture de crédits à l'investissement pour le budget « Commune » 2021.

### **D280121-03 : SALLE JEAN-YVES DALIVOUST : ADOPTION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF N°2**

Lors du Conseil municipal du 25 juin 2021, le Conseil municipal a validé l'avant-projet d'ATELIER 2A concernant la réhabilitation et l'agrandissement de la salle sportive Jean-Yves Dalivoust.

Néanmoins, le projet a fait l'objet de modifications demandés par la Direction Départementale des Territoires, aux motifs de devoir respecter certaines règles d'accessibilité PMR définies dans l'Ad'AP.

M. le Maire demande au conseil municipal de prendre connaissance des modifications sur l'avant-projet définitif, des surfaces et du surcoût prévisionnel des travaux, s'élevant à 7 000 € HT, afin de le valider avant de lancer l'appel à concurrence.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Valide l'avant-projet définitif n°2 du cabinet ATELIER 2A concernant l'extension et la réhabilitation de la salle Jean-Yves Dalivoust,
- Autorise M. le Maire à lancer la consultation et la mise en concurrence selon le cahier des charges qui sera défini par l'architecte.

### **D280121-04 : RECRUTEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 : MODIFICATION DE CONTRAT**

Lors du Conseil Municipal du 27 août 2020, le Conseil a recruté pour accroissement temporaire d'activité conformément à l'article 3 1°) de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

- Renfort d'équipe sur le temps cantine, entretien des locaux : 1 adjoint technique contractuel à temps non complet (17h00/semaine) du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021, qui sera rémunéré sur l'indice afférant au 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1 (IB 350) ;

Après avoir été contacté par le service Emploi du Département, cet agent peut bénéficier d'un contrat aidé, à condition que la durée du contrat soit de 20 heures par semaine minimum, et qu'une phase de formation soit planifiée.

L'aide du département est valable 2 ans et à hauteur de 60% sur les 20 premières heures, que le type de contrat soit un CDD ou un CDI.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les conditions précisées dans ledit rapport, et propose que le contrat prenne effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2021.

### **D280121-05 : DETR – DSIL – RELANCE 2021 : DEMANDE DE FINANCEMENT DE L'ETAT**

Dans le cadre des travaux envisagés pour l'éclairage public, M. le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal sur le projet qui ferait l'objet d'un dépôt de dossier de subvention, notamment parmi les subventions possibles de l'Etat : Dotation d'Equipement des territoires Ruraux (DETR) / Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) / France Relance pour l'année 2021 :

- Montant estimatif des travaux : 300 000 € HT (chiffre à affiner)
- Autres charges : Maîtrise d'œuvre : 12 360 € HT
- Chantier qui sera réalisé vraisemblablement sur 3 ans

M. le Maire précise que les éléments précis du projet (plan de travaux sur les éclairages, budget prévisionnel) seront connus fin mars 2021, mais que compte tenu du calendrier de demande des financements d'Etat, un accord de principe avec dépôt du dossier doivent être validés avant fin février prochain.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à déposer le projet précité, décide de solliciter le concours de l'Etat sur la base du montant estimatif des travaux ci-dessus ;
- Se prononce favorablement sur l'inscription du projet au budget primitif 2021 ;
- Se prononce favorablement sur l'inscription du projet en section d'investissement ;
- Se prononce favorablement sur le dépôt de la demande de subventions pour l'année 2021 dans le cadre des financements de l'Etat ;
- Atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux.

### **D280121-06 : NUMÉROTATIONS RUE VIVIER ET ALLÉE DU STADE**

A la suite de la construction future d'un logement rue Vivier, et à la demande des propriétaires concernés, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'attribution d'une nouvelle numérotation telle que présentée sur le plan joint, et qui fera l'objet d'une information au cadastre :

- Parcelle n° AC 337 : création du n°46 rue Vivier

De plus, afin de mettre en concordance l'adresse notariale d'un bien avec l'adresse imposable qui n'est pas la même, et également à la demande des propriétaires concernés, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le changement de numérotation telle que présentée sur le plan joint, et qui fera l'objet d'une information au cadastre et aux services des impôts :

- Parcelles n° AB 34 et n° AB 35 : création du n°1 bis allée du Stade en lieu et place du 5053 allée de la Mare

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal donne son accord aux numérotations proposées dans le rapport ci-dessus.

### **D280121-07 : PROJET LOTISSEMENT DE LA CHARITÉ : CHOIX DU BAILLEUR SOCIAL**

En parallèle du choix d'un bureau d'études qui travaille sur le projet d'aménagement d'un lotissement rue de la Charité, le conseil municipal a contacté plusieurs bailleurs sociaux qui pourraient être intéressés pour la parcelle destinée à la construction de logements sociaux.

Deux bailleurs sont venus présenter leurs propositions pour l'aménagement de terrain, en termes de typologie de logements, références, mise à disposition « gratuite » ou non du foncier, aménagement environnemental de la parcelle, services apportés aux locataires.

Au vu du positionnement de chacun des bailleurs sociaux et de leur retour écrit sur leurs engagements respectifs, M. le Maire propose au conseil municipal de retenir l'offre de Podeliha.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Attribue le projet pour la partie « bailleurs sociaux » à l'entreprise Podeliha
- Autorise M. le Maire à signer avec Podeliha une convention de partenariat ou tout document utile à la réalisation de la prestation.

### **D280121-08 : DEMANDE DE SUBVENTION RELATIVE A L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS A USAGE PÉRISCOLAIRE**

L'objet du présent rapport est de prévoir la demande de subvention possible auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'année 2021 au titre des acquisitions d'investissement intéressant le secteur de l'animation.

Il est proposé d'acquérir :

- du matériel informatique
- un tableau d'informations générales pour l'accueil périscolaire
- du matériel pour l'animation

La subvention possible s'élève à hauteur de 30%.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- adopte le projet d'acquisition de matériels périscolaires proposé dans le présent rapport ;
- autorise le Maire à déposer la demande de subvention 2021 dans le cadre de l'opération à la Caisse d'Allocations Familiales ;
- atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les investissements.

### **INFORMATIONS DIVERSES :**

- Remarques lors du Conseil :
  - Intervention de Didier BAZOT, responsable du CISPD, au sujet du dispositif « participation citoyenne » qui permet de lutter contre les actes de délinquance et d'incivilité d'une commune : des référents citoyens sont choisis par le Maire, sur la base du volontariat, pour être un relai de prévention entre les habitants et la gendarmerie locale, sans pour autant se substituer aux forces de l'ordre. Si le Conseil municipal souhaite mettre en place ce dispositif, une réunion publique sera organisée et un protocole sera signé avec les services préfectoraux et la gendarmerie ;
  - Rapport n°1 – Conférence Intercommunale du Logement : il est prévu une réunion par an afin de faire le point sur les résultats attendus ;
- Information sur les Déclaration d'Intention d'Aliéner (D.I.A.), conformément au 15° de l'article L.2122-22 du C.G.C.T. relatif aux délégations du Conseil municipal au Maire.
- Patrimoine et démarches administratives : il est rappelé que certains travaux de particuliers se réalisent sans déclaration préalable de travaux (DT), ce qui peut constituer une infraction, entraînant une amende, voire une obligation de remettre aux normes, pour le cas où les travaux ne seraient pas réglementaires. Le conseil municipal acte le fait que désormais il n'y aura plus de tolérance pour les travaux à venir sans DT : une publicité sera diffusée sur le site internet de la commune. Il est également rappelé que la commune est une

Petite Cité de Caractère, ce qui nécessite un accord préalable de la part de notre architecte conseil pour certaines zones du bourg, et qu'en retour, les particuliers peuvent bénéficier d'aides financières pour la réalisation de leurs travaux ;

- Adhésion à la Fondation du Patrimoine : il est proposé au conseil une adhésion sur le budget 2021, ce qui viendra compléter les aides possibles sur les projets de travaux sur la tour St Pierre et les Tourettes. La Fondation peut faire appel au don, voire du mécénat, en contrepartie de frais de gestion à hauteur de 6% ;
- Les Petites cités de Caractère proposent de réaliser un film touristique sur l'histoire et la culture de la commune pour un budget de 1 600€ + frais annexes d'hébergement. La commune d'Asnières étant également intéressée, il pourrait y avoir un partenariat pour mutualiser ces frais annexes ;
- Information Travaux :
  - Les Plantations route de Beaucé ont été réalisées en chantier participatif avec l'aide des services techniques. Des plants restant disponibles seront replantés sur le terrain de l'ancienne et de l'actuelle station d'épuration ;
  - Un projet de plantations est également envisagé pour remplacer un mur béton du cimetière communal ;
- Proposition d'installation d'une antenne relai de téléphonie : proposition faite par Free, déjà installé sur le château d'eau, au niveau du stade-salle polyvalente ou à l'orée du bois de l'Hommeau sur une structure en tubes, ou pour remplacer un mât d'éclairage ;
- Il faudra contacter à nouveau le Département car un opérateur a à nouveau tendu un câble pour la fibre dans la rue Basse ;
- Dégâts d'arrachage des fils téléphoniques sur le rond-point route de Sablé, occasionnant une coupure du téléphone entre le 22 décembre et le 11 janvier derniers : M. le Maire a cherché à joindre notre correspondant Orange, qui n'a pas encore recontacté nos services.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 18 février 2021 à 20h00**

## LES MEMBRES PRÉSENTS : Conseil Municipal du 28 janvier 2021

Michel GENDRY

Emma VÉRON

Vincent HUET

Nathalie PANCHER

Alain BRUANT (procuration à V. HUET)

Murielle DAVID

Clarisse LEJARD

Pascal LEBATTEUX

Christophe AUBIER-LAURE

Marc LEFÈVRE

Laure VAIDIE

Olivier FOUQUET (procuration à P. LEBATTEUX)

Frédéric LUISETTI

Stéphanie PELTIER (procuration à N. PANCHER)

Mickaël RODAYER (procuration à C. LEJARD)

Geneviève BRIAND

Alix de VESINS (procuration à M. GENDRY)

Gwénaëlle FROISSARD

Chantal COULPIED